Université Rennes 2

Agence comptable

L'agence comptable est chargée de la tenue de la comptabilité de l'Université, du paiement des factures après traitement par les services ordonnateurs et du recouvrement des créances de l'Université.

IMPORTANT ! Un fournisseur qui ne serait pas réglé de sa facture doit prendre contact au préalable avec le service émetteur du bon de commande afin de s'assurer que cette facture lui est bien parvenue, qu'elle a été traitée et adressée pour visa et paiement à l'agence comptable.

Informations complémentaires

N° SIRET de l'Université : 19350937900015

N° TVA intracommunautaire de l'Université: FR 27193509379

Code activité (APE) de l'Université : 8542Z

Agence comptable

Bâtiment P
Place Recteur Henri le Moal
35000 Rennes

Secrétariat
Christine Delorme - *P 413*
christine.delorme [at] univ-rennes2.fr (christine[dot]delorme[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 10 74

Plan des campus